



=> UN NOUVEAU DÉPART EN RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

INTRODUCTION

Cette brochure a été créée par l'Office des migrations du ministère de l'Intérieur de la République slovaque, conjointement avec des experts en externe et des personnes bénéficiant de la protection internationale. Son objectif est de renseigner les réfugiés et demandeurs d'asile sur les différents services disponibles en Slovaquie. La brochure contient des informations de base relatives à la procédure de demande d'asile et au séjour des demandeurs d'asile au centre d'accueil durant la procédure. Elle fournit, en outre, des informations sur la Slovaquie, les Slovaques et leur mode de vie, leurs spécialités culinaires. De plus, elle décrit les différences culturelles éventuelles que les réfugiés et demandeurs d'asile pourraient rencontrer en vivant parmi les Slovaques. La brochure présente également les libertés et les droits fondamentaux des personnes ayant le statut de réfugié, y compris celles bénéficiant de l'asile et de la protection subsidiaire. Elle relate des informations pratiques concernant le logement, les soins de santé, l'emploi, l'éducation, le système financier, les loisirs et les déplacements en Slovaquie. Enfin, cette brochure contient les numéros d'urgences et les coordonnées importantes à retenir en cas de besoin.



Cette brochure a été publiée avec l'aide de la représentation régionale pour l'Europe centrale du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Son contenu n'engage que l'Office des migrations du ministère de l'Intérieur de la République slovaque et ne reflète en aucun point l'opinion du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

TABLE DES MATIÈRES

LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE	2
VOTRE SÉJOUR AU CAMP.....	4
LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE.....	
– PAYSAGE	6
LES DIFFÉRENTES NATIONS ET LES ÉTRANGERS EN SLOVAQUIE	8
RELIGION.....	9
LES SLOVAQUES ET LEUR ATTITUDE	10
EMPLOI.....	11
– VOTRE SITUATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI	11
– LA RECHERCHE D'EMPLOI.....	11
– LES ATTENTES DES EMPLOYEURS.....	12
– LES CONDITIONS SALARIALES.....	13
– LE CONTRAT DE TRAVAIL.....	14
OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE ET AUTRES TRANSACTIONS FINANCIÈRES	15
LA GESTION DE VOS FINANCES.....	16
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT.....	17
SOINS DE SANTÉ.....	18
ÉDUCATION	19
LE MODE DE VIE À LA SLOVAQUE.....	21
GROSSESSE, CONTRACEPTION ET IVG.....	23
VOYAGER EN SLOVAQUIE ET À L'ÉTRANGER	24
PERMIS DE CONDUIRE	25
L'ALIMENTATION ET LES SPÉCIALITÉS SLOVAQUES	26
MOYENS DE CONTACT : APPELS TÉLÉPHONIQUES, MÉDIA, INTERNET ETC.	29
LOISIRS	30
LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX	32
INCIDENTS ET NUMÉROS D'URGENCE	34
D'AUTRES COORDONNÉES IMPORTANTES	34

LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE

Pour entamer la procédure, il faut faire une demande d'asile. La procédure sert à examiner si la protection internationale et le séjour régulier en République slovaque peuvent être accordés au demandeur.

La demande d'asile doit être traitée par le premier pays où le demandeur est entré. Une fois la procédure commencée, il n'est plus possible de faire une demande d'asile dans un autre pays. Voir le règlement de Dublin pour plus de détails. Les personnes qui font une demande d'asile dans un autre pays **SERONT RECONDUITES AU PAYS OÙ LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE A DÉJÀ COMMENCÉE** ou a été faite pour la première fois.

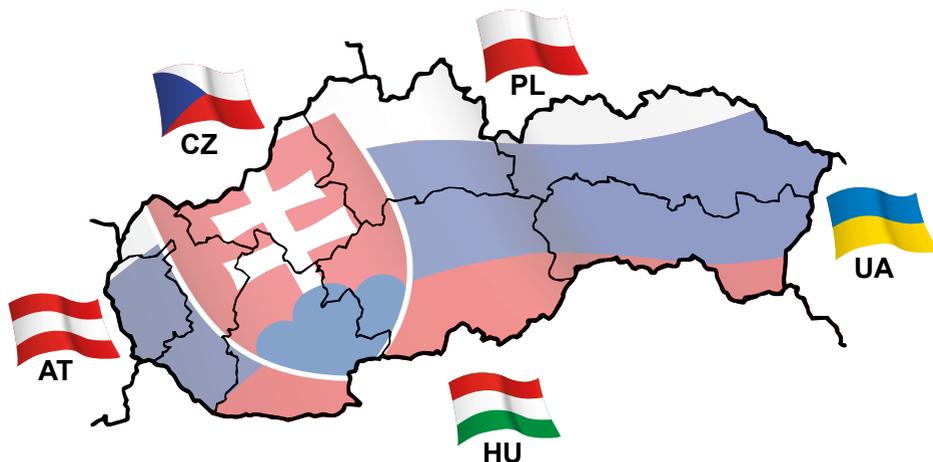
En République slovaque, si les conditions requises en vertu de la Loi sur l'asile sont remplies, les catégories de protection internationale suivantes peuvent être accordées :

L'ASILE est accordé aux personnes qui ne peuvent pas bénéficier de protection dans leur pays d'origine, notamment de peur d'être persécutées en raison de leur race, religion, groupe ethnique, appartenance à un groupe social ou opinions politiques. Le droit d'asile est donc accordé en cas de menace pour des raisons spécifiques, tandis que la...

...PROTECTION SUBSIDIAIRE est accordée temporairement, pour un temps limité, jusqu'à ce que la menace ou le préjudice grave présent(e) dans le pays d'origine cesse d'exister (violence aveugle etc.).

Dans certains cas, l'**asile pour raisons humanitaires** peut être accordé.

Vous recevrez des informations détaillées sur la procédure de demande d'asile au centre d'accueil Humenné sous forme d'Instructions pour les demandeurs d'asile concernant leurs droits et obligations durant la procédure de demande d'asile, dans une langue que vous comprenez.



À votre arrivée en Slovaquie => restez au centre d'accueil Humenné

- ➔ Vous serez examiné(e) par un médecin dans les 30 jours suivant votre arrivée, vous êtes donc prié(e) de rester au centre d'accueil
- ➔ Vous serez interrogé(e) dans le but d'évaluer votre demande d'asile

Votre demande sera refusée

ou

acceptée = droit d'asile ou protection subsidiaire =>

Vous participerez au projet d'intégration (hébergement, cours de langue slovaque, conseils social et juridique, accompagnement pour l'emploi) pendant au moins 6 mois

Une fois les premières procédures terminées, vous serez transféré(e) au centre d'hébergement :

- ➔ centre d'hébergement Rohovce (accueille uniquement les hommes)
- ➔ centre d'hébergement Opatovská Nová Ves (accueille les femmes, les personnes âgées et les familles)

LORSQUE VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE FORME DE PROTECTION INTERNATIONALE EN RÉPUBLIQUE SLOVAQUE, IL N'EST PAS POSSIBLE D'OBTENIR LA PROTECTION INTERNATIONALE DANS UN AUTRE PAYS en faisant une demande de protection internationale là-bas.

Il est important à retenir que **vous ne pourrez pas séjourner pendant plus de 90 jours par période de 180 jours dans un autre État de l'espace Schengen** pour visiter des membres de votre famille, par exemple.

La République slovaque dispose de 90 jours pour se prononcer sur votre demande d'asile (dans certains cas où c'est justifié, ce délai peut être plus long)

Votre séjour peut dépasser les 90 jours si vous avez un titre de travail ou un autre permis dans le pays où vous séjournez, ou une raison valable pour y rester plus longtemps. Il est indispensable d'informer la Police des étrangers de tout séjour de ce genre. Dans tous les cas, référez-vous au code frontières Schengen, comme il existe d'autres conditions à remplir dans le cas où vous souhaitez séjourner plus longtemps dans un autre pays. Autrement, vous serez expulsé(e).

VOTRE SÉJOUR AU CENTRE D'ACCUEIL

L'attente d'une décision concernant votre demande d'asile peut s'avérer éprouvante. En toute conscience des difficultés que cela représente, nous vous suggérons de passer votre temps de façon utile. Pendant votre séjour au centre d'accueil, saisissez l'opportunité de vous préparer au changement qui vous attend. Votre séjour au centre pourra vous sembler s'éterniser. Essayez tout de même de profiter de votre temps à l'aide des travailleurs sociaux présents sur place.

Les Slovaques apprécieront grandement même la moindre tentative de votre part de communiquer avec eux en slovaque. *En vous inscrivant aux cours de langue slovaque, vous vous débrouillerez plus facilement au quotidien. En prenant cet apprentissage au sérieux, vous pourrez atteindre un bon niveau, ce qui facilitera votre insertion sur le marché du travail.*

La langue slovaque n'est pas facile mais il est possible et très important de l'apprendre pour avoir une vie satisfaisante en Slovaquie. Plus tôt vous commencerez à l'apprendre, plus tôt vous vous sentirez plus indépendant(e) et plus satisfait(e). De plus, vous trouverez plus rapidement un

” SI VOUS OBTENEZ LE DROIT D'ASILE OU LA PROTECTION SUBSIDIAIRE EN RÉPUBLIQUE SLOVAQUE,

VOUS NE POURREZ PAS RETOURNER DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE.

DANS LE CAS CONTRAIRE, VOUS POURREZ PERDRE LA PROTECTION INTERNATIONALE. “

travail qui vous correspond. Tout le monde ne parle pas anglais.

Si, au bout d'un certain temps, vous souhaitez demander la nationalité slovaque, l'une des conditions pour son obtention est une connaissance suffisante de la langue slovaque. Ces connaissances sont vérifiées lors d'un examen. Si vous ne remplissez pas cette condition, il se peut que vous n'obteniez pas la nationalité slovaque.

Les bénéficiaires du droit d'asile peuvent demander la nationalité slovaque au bout de 4 ans de résidence. Les bénéficiaires d'une protection subsidiaire peuvent demander la nationalité slovaque au bout de 10 ans de résidence s'ils ont obtenu un séjour de longue durée auparavant.

Les cours d'orientation culturelle vous aideront à vous préparer à la vie en République slovaque, aux différences culturelles et au mode de vie slovaque, car **ce que vous trouvez évident et naturel PEUT NE PAS L'ÊTRE pour une personne slovaque, et inversement.**



LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE



Langue officielle: slovaque

Capitale: Bratislava

Population: 5 435 343
(selon une estimation faite en 2016)

Devise: euro

DISTANCES

Košice - Bratislava	env. 408 km
Humenné - Bratislava	env. 470 km
Žilina - Bratislava	env. 208 km
Rohovce - Bratislava	env. 32 km
Opatovská Nová Ves - Bratislava	env. 210 km

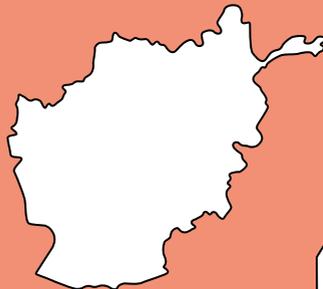
Politique et gouvernement : La République slovaque est une démocratie parlementaire. Le chef de l'État est le président élu pour cinq ans par les citoyens. Le parlement compte 150 membres élus par les citoyens lors des élections parlementaires. Il a un pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement, et le pouvoir juridique par des tribunaux indépendants et impartiaux.



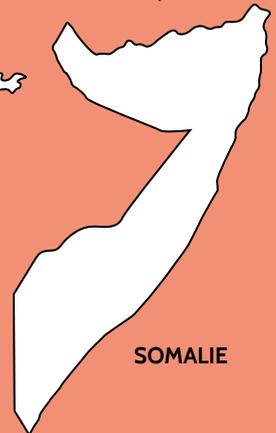
SLOVAQUIE



SYRIE



AFGHANISTAN



SOMALIE

PAYSAGE

Il y a de nombreuses collines et montagnes en Slovaquie, notamment au nord du pays. Le sud du pays comporte des plaines. Il y a également beaucoup de zones protégées d'une grande beauté.

L'escalade est donc l'un des passe-temps favoris des Slovaques qui font des randonnées en terrain difficile, surtout au printemps et en été. En hiver, on fait du ski dans les montagnes.



Il neige souvent en hiver dans la plus grande partie du pays. Les températures hivernales sont comprises typiquement entre 0 et 20 degrés Celsius.

Au printemps (de mars en mai), la nature s'éveille,

puis en été, les températures peuvent remonter jusqu'à 35 degrés.

Ensuite en automne, les feuilles des arbres changent de couleur, et les températures baissent petit à petit (de septembre en novembre).



HIVER

- En hiver, sortir à l'extérieur sans vêtements chauds (en short, sans chaussettes, pieds nus) peut vite provoquer des engelures. Il faut s'habiller chaudement et porter des chaussures chaudes pour ne pas prendre froid. Typiquement, il faut mettre des chaussures fermées, des chaussettes ou des bas, un pantalon long, un pull-over à manches longues, un manteau bien chaud, un bonnet, des gants et une écharpe.
- *Il faut s'habiller chaudement et porter des chaussures chaudes pour ne pas prendre froid.*
- Typiquement, il faut mettre des chaussures fermées, des chaussettes ou des bas, un pantalon long, un pull-over à manches longues, un manteau bien chaud, un bonnet, des gants et une écharpe.



ÉTÉ

- En Slovaquie, chacun porte ce qu'il lui plaît. Une des raisons pour laquelle les gens portent **une jupe/pantalon court(e), une robe légère voire transparente, est qu'il fait chaud en été**. Une autre raison est la mode vestimentaire qui change et qui est suivie par de nombreux hommes et femmes. **Les femmes portent tantôt une robe courte tantôt une robe longue. Le style vestimentaire est une affaire privée.**
- Lorsqu'il pleut, on utilise un parapluie.
- *Les gens vont aux bains publics pour se rafraîchir, qui sont ouverts à tous sans exception : hommes, femmes, enfants.* Pour nager, on porte un maillot de bain une ou deux pièces et pas d'autres sortes de vêtements.
- On se baigne également dans les rivières et les lacs.



DIFFÉRENTS GROUPES ETHNIQUES ET LES ÉTRANGERS EN SLOVAQUIE



NATIONS :

Les différents groupes ethniques : Slovaques (85,8 %), Hongrois (9,5 % ; principalement dans les zones frontalières avec la Hongrie), Roms (1,8 %) ; petites minorités : Tchèques (0,8 %), Ruthènes (0,4 %), Ukrainiens (0,2 %), Allemands (0,1 %) et Polonais, ainsi que Croates, Serbes, Russes, Moraves, Bulgares, Italiens, Autrichiens and Vietnamiens. D'autres petites minorités originaires d'Afghanistan, d'Iraq, de Syrie, d'Égypte, d'Inde, de Libye, du Maroc, du Nigéria, du Vietnam et de nombreux autres pays. **Même si le pays ne compte que peu d'étrangers, il n'est pas rare d'en croiser quelques-uns dans les grandes villes comme Bratislava ou Kosice.**

LES SLOVAQUES PEUVENT PARAÎTRE FROIDS ET DISTANTS AUX PREMIERS ABORDS. COMME LA SLOVAQUIE EST UN PETIT PAYS, SES HABITANTS N'ONT PAS L'HABITUDE DE VOIR DES ÉTRANGERS, NOTAMMENT CEUX VENANT DE PAYS LOINTAINS. L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE PEUT ÉGALEMENT EXPLIQUER CE PHÉNOMÈNE.

*Durant la période où la Slovaquie faisait partie de l'URSS (1948-1989), les Slovaques n'étaient pas libre de se déplacer. Du fait de leur situation isolée, leurs interactions avec le monde « extérieur » étaient très limitées. Les Slovaques ne pouvaient voyager que dans certains pays, notamment dans les États du bloc de l'Est (c'est-à-dire dans quelques pays en Europe de l'Est). **Par conséquent, ils n'ont pas beaucoup d'expérience avec les cultures différentes, lointaines.***

*Ils peuvent donc se montrer plus distants avec les étrangers, surtout avec les personnes qui viennent des pays autres que l'Europe centrale. Il est important de rappeler que tous les Slovaques ne sont pas pareils. Au fur et à mesure que **les Slovaques apprennent à connaître les étrangers, ils deviennent plus ouverts.** Ceux qui n'ont pas beaucoup d'expérience dans leurs interactions avec les étrangers gardent évidemment leurs distances. N'empêche qu'ils ont besoin de ces expériences et vous avez l'opportunité de faire en sorte qu'elles soient positives.*

Les Slovaques sont en même temps très **curieux**, ils aimeraient en apprendre davantage, ils peuvent donc vous poser des questions qui pourront vous surprendre. Ce n'est pas par indiscretion qu'ils posent toutes ces questions, c'est un moyen pour eux de trouver des points communs avec vous.



RELIGION

La plupart des Slovaques se disent chrétiens. L'Église catholique romaine (62 %) est prédominante, suivie par l'Église évangélique (5,9 %), gréco-catholique (3,8 %) et calviniste (1,8 %). Il existe également une minorité juive en République slovaque.

ENVIRON 14 % DE LA POPULATION EST NON CROYANT.

Malgré le fait que la plupart des Slovaques se considèrent comme des chrétiens, **tout le monde ne pratique pas strictement la religion (comme pour jeûner, aller régulièrement à l'église ou à la messe etc.)**.

Les fêtes chrétiennes les plus importantes sont Pâques et Noël. Ces fêtes sont chômées : les familles/amis se réunissent, mangent ensemble et s'offrent des cadeaux les uns aux autres (notamment le 24 décembre où on fête Noël).

Le judaïsme

Aujourd'hui, entre 3 000 et 5 000 juifs vivent en Slovaquie.

La République slovaque compte de nombreuses synagogues. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles sont des espaces culturels ou des musées et ne sont plus utilisées comme lieux de culte.

Parmi celles toujours en activité, on trouve la synagogue orthodoxe dans la rue Heydukova à Bratislava, (www.synagogue.sk/en/home) ou la synagogue orthodoxe à Prešov (www.synagoga-presov.sk/en/). Des offices sont tenus une ou deux fois par semaine à la synagogue de la rue Dlabáčova à Žilina (www.kehilazilina.sk/index.html).

L'islam



Actuellement, 5 000 musulmans vivent en Slovaquie selon les estimations. L'islam n'est pas une religion officielle en raison du nombre peu important de ses adeptes. Il n'y a pas de mosquée en Slovaquie mais, **dans certaines villes, il existe des endroits dédiés à la prière.** *La constitution slovaque garantit la liberté de religion, y compris l'islam.*

Les endroits où la communauté musulmane peut se rassembler :

Comme la communauté islamique n'est pas grande, il n'y a pas de mosquée en Slovaquie (la mosquée la plus proche se trouve à Vienne, en Autriche). Les musulmans se rencontrent ailleurs.

Il existe des lieux de culte à **Bratislava** : dans le quartier de Ružinov, dans la rue Peterská, dans le quartier de Petržalka, et le plus ancien se trouve dans le passage derrière la rue Obchodná, en centre-ville.

À **Košice**, il y a une chambre de prière (Alhuda) dans la rue Rožňavská.



LES SLOVAQUES ET LEUR ATTITUDE (CULTURE, GROUPES ETHNIQUES, STYLE CAPILLAIRE ETC.)

Les Slovaques n'ont pas tous la même attitude vis-à-vis des différences. Ceux qui aiment voyager sont plus ouverts aux différences et ne s'étonnent pas de voir des étrangers. **IL Y A CEPENDANT DES PERSONNES QUI N'HÉSITENT PAS À DÉVISAGER LES AUTRES QUAND ELLES VOIENT QUELQUE CHOSE QUI SORT DE L'ORDINAIRE.** Vous pourrez trouver cela gênant mais les Slovaques aiment regarder les autres, c'est tout. **Des vêtements inhabituels, une coiffure osée, une couleur de peau plus foncée etc. peuvent attirer leur attention. En vous fixant du regard, ils expriment tout simplement leur surprise ou leur curiosité.**

En raison des événements récents qui ont frappé le monde et de l'intense couverture médiatique des attaques terroristes en Europe, certaines personnes peuvent avoir peur ou témoigner d'une attitude négative envers non seulement les musulmans mais les étrangers en général. Ainsi, une femme portant le voile ou un homme dont la couleur de peau est plus foncée peuvent faire penser aux images vues dans les média en donnant l'impression à ces personnes d'être en danger.

Les médias alimentent la panique, certaines personnes peuvent donc se sentir menacées. Cette situation est susceptible se reproduire dans d'autres pays européens. La peur et l'ignorance peuvent conduire les gens à se comporter de manière incontrôlable. *Pour cette raison, essayez de rester patient(e) même avec les personnes désagréables, donnez-leur la possibilité d'apprendre à mieux vous connaître, ou ignorez-les tout simplement. N'oubliez pas que tout le monde ne réagit pas de la même façon.*

**EN RÉPUBLIQUE SLOVAQUE,
LA LOI PROTÈGE TOUT LE
MONDE, DE MANIÈRE ÉGALE,
CONTRE L'INJUSTICE. VOUS
NE DEVEZ PAS AVOIR PEUR DE
DÉNONCER UN CRIME, UNE
AGRESSION OU TOUTE FORME
DE VIOLENCE ETC.**

EMPLOI

Les jours ouvrés (du lundi au vendredi) sont les jours où la plupart des gens travaillent. Le week-end (samedi et dimanche) sont des jours de repos pour la plupart de la population. En général, on passe le week-end chez soi à faire du jardinage ou du sport etc. **Cette règle peut ne pas s'appliquer à tout le monde.** Comme de nombreux magasins et services sont disponibles le week-end, certains employés sont amenés à travailler le week-end également. **Leurs jours de travail et de repos sont définis par leur employeur.**

Si vous ne vous présentez pas à votre travail sans raison valable et que votre employeur n'en a pas été averti en avance, vous pourrez vous faire sanctionné(e) voire viré(e). **En cas de raison valable qui vous empêche d'aller au travail (par ex. : maladie), vous devez en avvertir votre employeur le plus tôt possible et lui présenter un justificatif médical ou prendre un jour de congé.** Les Slovaques ont la réputation de durement travailler et ils attendent une attitude responsable de la part des autres également.

C'est pour cela que **de nombreux Slovaques travaillent jusqu'à 16 heures par jour** quels que soient leurs jours de travail, afin de subvenir à leurs besoins.

VOTRE SITUATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Si vous bénéficiez du droit d'asile ou de la protection subsidiaire, vous n'avez pas besoin de titre de travail. *Vous serez même désavantagé(e) dans votre recherche d'emploi sur le marché de travail.* Pour vous inscrire sur la liste de l'Office du travail et des affaires sociales et familiales, vous devez savoir au moins communiquer en langue slovaque. Votre inscription entraîne quelques obligations à respecter. Vous devrez suivre certaines règles comme donner régulièrement des nouvelles au responsable de votre dossier

pour confirmer que vous êtes toujours à la recherche d'un emploi. En vous inscrivant à l'Office du travail, vous aurez accès à certains services tels qu'une orientation professionnelle et des formations pour lesquelles des connaissances de base en langue slovaque sont requises.

Trois mois après votre inscription, votre employeur pourra toucher une contribution financière qui, pour lui, pourrait être un facteur de motivation. Le travailleur social qui s'occupe de vous peut vous aider à vous inscrire à l'Office du travail.

Nous vous conseillons :

- De commencer à travailler immédiatement après avoir obtenu la protection internationale. Il est probable que les employeurs essaient de vous convaincre de la nécessité d'un TITRE DE TRAVAIL. **Dans votre cas, IL N'Y EN A PAS BESOIN.**
- De donner aux travailleurs sociaux autant d'informations que possible sur vous. Parlez-leur de vos compétences durant votre séjour au centre d'accueil, c'est dans votre intérêt. Ainsi, les travailleurs sociaux pourront vous suggérer plusieurs types d'emploi qui pourraient vous correspondre. Parlez-leur de vos expériences, de vos loisirs, de vos points forts et de votre savoir-faire. **L'effort investi dans votre recherche d'emploi portera ses fruits.**

LA RECHERCHE D'EMPLOI

Il est conseillé de commencer à chercher bien à l'avance, avant la date à laquelle vous pourrez commencer à travailler. L'attitude clé pour réussir : **« en cherchant, les opportunités vous trouveront ».**



Il y a de nombreuses offres d'emploi en République slovaque mais il faut savoir les trouver et réussir à vous faire embaucher. Le travailleur social au centre, entre autres, vous aidera dans cette démarche mais *vos efforts sont indispensables et comptent tout autant lorsqu'il s'agit de réussite.*

LES ATTENTES DES EMPLOYEURS

En Slovaquie, il est difficile de trouver un travail et les employeurs ont beaucoup d'attentes. En tirant profit des expériences des Slovaques, voici nos conseils pour que vous soyez préparé(e) :

- Ne vous reposez jamais que sur un seul employeur.
- Essayez de contacter autant d'employeurs que possible.
- Si, à la fin de votre entretien d'embauche, l'employeur vous dit qu'il vous contactera sans faute, c'est normal qu'il ne le fasse pas. Ne soyez pas déçu(e) et ne le prenez pas personnellement. Les Slovaques à la recherche d'un emploi doivent faire face aux mêmes difficultés que vous.
- Lors de l'entretien d'embauche, **témoignez d'autant de souplesse que possible**. Essayez de ne pas imposer trop de conditions, cela pourrait être contre-productif.
- Aussi, il est conseillé de **porter un intérêt à toutes les offres que vous rencontrez. Ne les déclinez pas tout de suite**, ne dites pas que ce n'est pas ce que vous imaginiez. Restez poli(e) et montrez votre reconnaissance, dites à l'employeur que vous le contacterez plus tard. Prenez le temps d'y réfléchir. La personne qui vous a proposé du travail ne sera pas déçue si vous ne voulez pas de l'aide qu'il

vous a offerte (les Slovaques prennent cela très à cœur).

- **Soyez à l'heure à votre entretien d'embauche** voire en avance de 10 minutes. Être en retard donne l'impression que vous ne vous intéressez pas au poste ou que vous n'êtes pas fiable.
- **Évitez de poser la question s'il est possible de faire la prière au lieu de travail.** En République slovaque, on pratique sa religion en privé ou dans les lieux de culte et non pas au travail.
- Il n'est pas courant d'avoir systématiquement des jours de congé lors du Ramadan ou d'autres fêtes religieuses étant donné que **la religion est une affaire privée**. Si vous souhaitez prendre des jours de congé pour ces raisons, vous pouvez demander **des jours de congé à votre employeur qui compteront pour des jours de congé auxquels vous avez droit en vertu de la réglementation**. Ces jours de congé représentent au moins 20 jours ouvrés par an. C'est vous qui décidez quand vous prenez vos jours de congé. Cela peut être à n'importe quel moment tant que vous respectez les règles applicables à votre lieu de travail. Vous n'êtes pas obligé(e) de tous les prendre en même temps.

Vous pouvez également contacter les lieux de travail en vous déplaçant en personne. **VOUS AVEZ LE DROIT DE VOUS RENDRE DANS LES ENTREPRISES, LES MAGASINS OU LES RESTAURANTS ET DEMANDER DIRECTEMENT AU PERSONNEL S'IL Y A DES POSTES À POURVOIR**. Par contre, la personne à qui vous aurez affaire n'aura peut-être pas le pouvoir de décider de vous embaucher ou non. Il se peut qu'elle refuse d'emblée votre candidature même si son patron ne le ferait pas. Celui qui prend les décisions est souvent le propriétaire ou le directeur de l'établissement. Vous pouvez faire des recherches sur le web aussi, sur le site www.profesia.sk, ou sur le site www.istp.sk qui est un guide en ligne. Des offres d'emploi sont publiées également par l'Office du travail et des affaires sociales et familiales. Si vous ciblez une entreprise en particulier, il arrive que les employeurs publient des offres sur leur propre site web. Dans le cas où un poste à pourvoir vous intéresse, faites parvenir votre CV à l'employeur le plus tôt possible. S'il n'y a aucune

offre publiée sur internet, vous pouvez toujours envoyer une candidature spontanée. Certains employeurs ne publient aucune offre.

IL EST IMPORTANT QUE VOTRE CV SOIT AU BON FORMAT ET QUE LES INFORMATIONS Y FIGURANT SOIENT CLAIRES ET BIEN DÉCRITES.

Le travailleur social qui s'occupe de vous peut vous aider à écrire un bon CV.

Il y a également des exemples de CV sur le web (www.profesia.sk/napisat-zivotopis/).

Une plate-forme utile pour rédiger un CV plus exhaustif et plus structuré selon les normes européennes : www.europass.cedefop.europa.eu/

Aide pour votre recherche d'emploi :

→ L'Office des migrations aide les bénéficiaires de la protection internationale dans leur recherche d'emploi en contactant directement les entreprises. **Si vous souhaitez profiter de cette aide, envoyez votre CV à diana.bucakova2@minv.sk et n'oubliez pas d'indiquer le domaine d'activité.**

→ **Un bon CV doit contenir :** le nom de vos précédents employeurs ; les postes que vous avez occupés dans le passé ; vos responsabilités (description sommaire de votre travail) ; vos diplômes ; les langues que vous parlez ; vos centres d'intérêt ; le domaine dans lequel vous souhaitez trouver un emploi.

→ **Pour pouvoir vous aider, nous devons savoir si vous avez des documents (authentiques ou copies) attestant de vos précédents emplois ou de vos études (attestations, diplômes, relevé des registres)** afin de procéder à leur authentification sans laquelle les employeurs ne vous feront peut-être pas confiance.

→ **Si vous n'avez aucun document, ne vous inquiétez pas :** les employeurs cherchent

des personnes expérimentées, et même si vous n'avez aucune expérience, vous en gagnerez au fil du temps.

En Slovaquie, il existe divers domaines dans lesquels vous pouvez vous spécialiser(e). Pour commencer, **essayez de choisir un ou plusieurs domaines dans la liste ci-dessous qui correspondent à vos expériences et à vos centres d'intérêt :**

- Informatique
- Langues/interprétariat
- Gastronomie/restauration
- Nettoyage (femme de ménage/femme de chambre)
- Travail physique (bâtiment, industrie automobile)
- Artisanat (carreleur, maçon, peintre en bâtiment, menuisier)
- Comptabilité
- Médecine (docteur, assistant médical)
- Travaux manuel (couturier)
- Industrie de la beauté (prothésiste ongulaire, maquilleuse, coiffeur)
- Autres

LES CONDITIONS SALARIALES

Chaque année, le gouvernement de la République slovaque définit le montant du salaire minimum brut. En 2018, ce montant représente **480 euros** mensuels. **TOUTEFOIS, en Europe en général** et, dans ce cas précis, en République slovaque, **DES CHARGES SOCIALES ET FISCALES** sont déduites de ce montant brut.

Ces charges sont versées à l'État et ouvrent droit à certains services publics tels que l'infrastructure, l'éducation, les services de santé et de sécurité et bien d'autres.

Il n'est pas possible de ne pas verser. NE PAS SE SOUMETTRE AU PAIEMENT DE CES CHARGES EST PASSIBLE DE POURSUITES et constitue une infraction pénale grave.

Les cotisations sociales servent au paiement de pensions (pension de retraite, pension de retraite anticipée ou pension d'invalidité) ou de compensations en cas d'incapacité de travailler dans des circonstances objectives (maladie grave, accident du travail, perte de votre emploi etc.). Puis, ce sont les cotisations qui couvrent votre Sécurité sociale pour bénéficier gratuitement de soins de santé.

ATTENTION ! POUR CETTE RAISON, DEUX MONTANTS DIFFÉRENTS APPARAÎTRONT SUR VOTRE BULLETIN DE SALAIRE :

Salaire brut : le salaire avant la déduction des charges

Salaire net (ce que vous touchez concrètement) : le salaire dont les charges ont été déduites

Le salaire net est la somme d'argent que vous recevrez de votre employeur.

Ci-dessous vous trouverez un lien utile pour calculer le montant de vos charges :

www.ekonomika.sme.sk/kalkulacky/kalkulator-cistej-mzdy-2017.php.

En général, l'employeur vire directement de l'argent sur le compte bancaire de son employé. Pour cette raison, entre autres, il est indispensable d'ouvrir un compte bancaire

LE CONTRAT DE TRAVAIL

Avant de commencer à travailler, vous devez signer un CONTRAT DE TRAVAIL. Ce contrat doit faire l'objet d'un consentement volontaire. Il doit être signé par les deux parties : l'employeur et l'employé. C'est indispensable pour votre propre sécurité. **Il est même illégal de travailler sans contrat de travail. Ne vous fiez jamais aux paroles « en l'air » seules.** Le contrat spécifie les conditions de travail. Il doit définir les horaires de travail (8 heures par jour en général) et la compensation versée pour votre travail (salaire brut).

Les différents types de contrat de travail :

Contrat à durée indéterminée (trvalý pracovný pomer) : c'est le type de contrat le plus avantageux car vous bénéficiez d'une **stabilité**, en touchant un salaire régulier. Il stipule environ **42 heures de travail par semaine**. Ce type de contrat peut être dissous pour des raisons légales (une violation grave de l'éthique professionnelle etc.).

Contrat de service (Dohoda o vykonaní práce) : est conclu dans l'objectif de l'exécution d'un travail spécifique dans un temps limité. Il peut être considéré comme un **contrat de service ponctuel, comme il est limité dans le temps. Le travail exécuté ne doit pas dépasser 350 heures de travail par an**. Il est possible de conclure **plusieurs** contrats de ce type soit avec le même employeur, soit avec différents employeurs. Par contre, vous ne devez pas travailler plus de 350 heures par an au total même si vous avez signé plusieurs contrats de ce type.

Contrat de travail de type « Dohoda o pracovnej činnosti » : ce contrat permet de travailler **10 heures par semaine maximum**.

Contrat de travail à temps partiel pour les étudiants (Dohoda o brigádnickej práci študentov) : pour les étudiants de moins de 26 ans. Ce contrat permet de travailler **20 heures par semaine**.

OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE ET AUTRES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Tatrabanka, ČSOB, Prima Banka, VÚB, Slovenská Sporiteľňa, Raiffeisen sont des exemples de banques où vous pourrez ouvrir un compte bancaire. Des frais de tenue de compte d'environ 4 euros par mois s'appliquent en général. Chaque banque a ses propres conditions d'ouverture et d'utilisation de compte. Évidemment, les banques peuvent changer leurs tarifs.

Par exemple, la tenue de compte au M-Bank est gratuite : vous payez uniquement en cas de retraits fréquents, et payer par carte de crédit ne vous coûte rien.

Il est facile d'ouvrir un compte bancaire. Vous avez besoin seulement d'une pièce d'identité. Dans le cas où vous bénéficiez d'une protection internationale, vous devrez présenter votre titre de séjour. Votre identité peut être confirmée au moyen d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport).

D'habitude, les Slovaques gardent leur argent sur un compte bancaire et non en espèces.

En outre, il est conseillé de ne pas avoir beaucoup de liquide sur soi. Il est beaucoup plus sûr de n'avoir que peu de liquide sur soi au lieu d'une grosse somme d'argent. Il vaut mieux avoir sa carte bancaire sur soi.

Retrait d'un distributeur

→ **Pour économiser de l'argent, privilégiez les distributeurs de votre banque. Le retrait des distributeurs d'autres banques coûte souvent de l'argent.**

En République slovaque, il est possible d'utiliser des services comme Western Union pour transférer de l'argent quasiment partout dans le monde. Il existe, en République slovaque, un service qui s'appelle « Money Gram ». Il s'agit d'une gamme de services similaires à ceux proposés par Western Union : www.secure.moneygram.com.

Il est possible de contracter un prêt à la banque **à condition de s'acquitter de frais sous forme d'intérêts que vous payez en plus du montant du prêt.**

Le crédit-bail vous permet d'acheter un bien (une voiture, par exemple) en le payant sous forme de mensualités. Vous devenez propriétaire du bien seulement une fois que vous aurez réglé la totalité du prix d'achat.

Le prêt hypothécaire est un type de prêt où vous remboursez la banque sous forme de mensualités définies pour une période donnée. En général, on contracte un prêt hypothécaire **pour acquérir un bien immobilier.** Vous devez rembourser des frais (intérêts) à la banque en échange du prêt quelle vous a accordé.

LA GESTION DE VOS FINANCES

Pour démarrer une activité professionnelle, contracter des prêts, signer des contrats de n'importe quel type ou en cas d'incapacité de financer ses projets, on se tourne habituellement vers un avocat. Cela permet d'éviter de signer des textes que l'on ne comprend pas. L'avocat peut, en outre, fournir un conseil juridique pour résoudre le problème. Il peut aussi indiquer les démarches à suivre.

D'abord, parlez-en au travailleur social qui s'occupe de vous. Il saura vous aider à trouver la bonne personne.

Si vous ne souhaitez pas utiliser ces possibilités de conseil juridique, vous pouvez toujours bénéficier d'une assistance juridique fournie par l'État au **centre d'assistance juridique**:

www.centrumpravnejpomoci.sk



LOGEMENT

Une fois que vous aurez obtenu le droit d'asile ou la protection subsidiaire, on vous **aidera** à trouver un logement pour démarrer votre vie. Le type de ce logement dépendra de l'offre actuelle sur le marché de l'immobilier, suivant les communes et surtout en termes de coût, et des opportunités de travail et de formation que vous pourrez avoir. Les célibataires ont habituellement accès à un studio ou à une chambre en résidence.

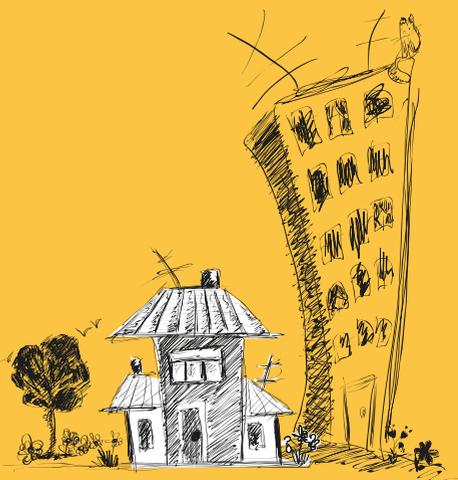
Une fois que vous aurez obtenu la protection internationale, un **logement vous sera « alloué »** après concertation entre l'Office des migrations et les ONG. Des facteurs comme la situation géographique du logement, son prix, la proximité d'écoles (si vous avez des enfants) ou d'institutions sociales (pour les personnes âgées), les opportunités d'emploi, la présence d'un réseau de soutien pour vous aider à démarrer votre vie (travailleur social, médiateur interculturel, bénévoles, communauté etc.) **seront tous pris en compte.**

Sachez que vous avez le droit de refuser le logement que l'on vous propose. Dans ce cas, tous les frais inhérents à votre hébergement seront à votre charge et vous ne pourrez pas bénéficier de notre aide.

À Bratislava, les prix de l'immobilier sont exorbitants. Parfois, il peut être judicieux de vous installer dans une autre ville. Il y en a qui préfèrent habiter en banlieue et travailler en centre-ville, ce qui allonge leur temps de trajet domicile/travail. Beaucoup de Slovaques vivent à proximité de grandes villes. Il n'est pas inhabituel qu'ils aient **1 heure de trajet en bus ou en train pour aller au travail.**

Au bout d'un moment, vous devrez couvrir vos frais de logement tout(e) seul(e).

Si vous louez une chambre ou un appartement, **il est d'usage que, lors de la signature du bail, le propriétaire vous demande une caution dont le montant peut représenter 1 mois de loyer.** Cette



caution est une garantie pour le propriétaire en cas de dommages ou de charges impayées. Dans le cas où le propriétaire et vous êtes d'accord de résilier le bail, la **caution** vous sera remboursée. Si, pour votre recherche de logement, vous faites appel à une **agence immobilière**, **sachez qu'elles facturent souvent leurs services (jusqu'à 1 mois de loyer).** Il peut donc arriver que vous ayez à déboursier 3 mois de loyer (un mois de loyer pour le premier mois de location, un deuxième pour la caution et un troisième pour rémunérer l'agence immobilière) avant de vous installer dans votre logement.

Il y a de nombreuses annonces sur le web, par exemple :

www.reality.sk
www.m.byty.sk

Il se peut que vous ayez envie de devenir propriétaire, au bout d'un moment. Les prix de l'immobilier sont beaucoup moins importants en province que dans les grandes villes. En tant que bénéficiaire de la protection internationale, vous avez le droit de contracter un prêt. Sachez toutefois que **les prêts sont accordés uniquement aux personnes pouvant justifier d'un emploi fixe et d'un revenu stable d'un montant suffisant, indépendamment du fait qu'il s'agisse de personnes de nationalité slovaque ou autre.**

SOINS DE SANTÉ

En République slovaque, il existe de soins de santé publics et privés. **Les bénéficiaires du droit d'asile bénéficient également du système de santé public au même titre que les personnes de nationalité slovaque.** La couverture d'assurance maladie s'applique à partir du moment où la personne obtient le droit d'asile. Une fois que vous aurez obtenu le droit d'asile, vous devrez vous enregistrer au bureau de la société d'assurance maladie (Všeobecná zdravotná poisťovňa, Union, Dôvera) **au plus tard dans les 8 jours à compter de l'ouverture de vos droits à la Sécurité sociale (à compter de la réception d'une décision favorable concernant votre droit d'asile).**

Voici quelques sites web utiles de sociétés d'assurance maladie :

www.vszp.sk,
www.dovera.sk,
www.unionzp.sk

Si vous bénéficiez de la protection subsidiaire, vous avez droit aux mêmes services et actes médicaux que les bénéficiaires du droit d'asile et les personnes de nationalité slovaque. Vous recevrez un justificatif différent (une carte de couleur rose) qui vous permet de bénéficier des mêmes droits que les personnes susmentionnées. Dans votre cas, le mécanisme de remboursement diffère légèrement aussi car c'est le ministère de l'Intérieur qui rembourse vos frais de soins directement à l'établissement d'assurance maladie. N'empêche qu'au final, la couverture d'assurance maladie reste la même.

À noter concernant le justificatif d'assurance maladie délivré aux bénéficiaires de la protection subsidiaire (carte de couleur rose) :

- Il peut arriver qu'en voyant une carte de couleur rose, les médecins disent ne pas savoir ce que c'est. ***N'EMPÊCHE qu'ils doivent connaître cette carte.*** En réalité, elle ne représente aucune lourdeur administrative. ***Dans le cas où vous participez au projet d'intégration sociale, le travailleur social qui s'occupe de vous vous informera de cette situation.***
- **Les médecins ne peuvent pas vous refuser les soins sur la présentation de cette carte.** Si, malgré cela, **le médecin que vous consultez refuse de vous soigner, il vaut mieux appeler sur le champ le travailleur social qui s'occupe de vous.** Si ce n'est pas possible, notez le nom du médecin pour que nous puissions nous en occuper plus tard.

Les cabinets médicaux sont ouverts généralement entre 7h00 et 15h00 et pas toute la journée. Il est d'usage de prendre rendez-vous à l'avance. Dans certains cas, le délai d'obtention d'un rendez-vous peut être plusieurs semaines.

En cas de problème grave de santé (fracture, saignement, douleur insupportable etc.), vous pouvez recourir au service médical d'urgence. Le mal de tête ou d'autres douleurs passagères ne constituent pas une raison de consultation en urgence. Au service d'urgence, les médecins réalisent les soins de premier secours et orientent les patients vers leur médecin généraliste en fonction de leur adresse de domicile et de leurs horaires de travail.

EDUCATION



L'obligation scolaire signifie que chaque enfant vivant en Slovaquie doit être scolarisé entre 6 et 16 ans. L'enfant peut être excusé (absent) uniquement en cas de maladie (**une attestation médicale est à faire parvenir à l'école**) ou **de circonstances familiales justifiées**. L'école doit être informée de l'absence de l'enfant le plus tôt possible, idéalement par le biais d'un appel téléphonique des parents le jour même.

Dans le cas où les parents ne respectent pas ces règles et l'enfant est absent, les parents feront l'objet d'investigation par un fonctionnaire de l'État. Par conséquent, ce genre d'action est sanctionné : les parents peuvent se voir retirer la garde de leur enfant qui peut être placé en famille d'accueil. Les parents peuvent être mis en examen pour avoir menacé l'éducation morale de leur(s) enfant(s).

Les enfants et l'école

À l'école, **les filles et les garçons vont dans la même classe, ont le même emploi du temps et participent ensemble aux cours**. Par exemple, dans le cadre de leurs cours d'EPS, ils peuvent être amenés à aller la piscine ou à faire du sport ensemble.

En Slovaquie, l'obligation scolaire est de 10 ans et l'école commence en général à l'âge de 6 ans.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCOLE :

L'école maternelle (de 3 à 6 ans) : accompagne l'enfant dans l'acquisition de ses connaissances et aptitudes de base, le développement de son langage et de sa pensée ainsi que dans son éveil au monde. La scolarisation à l'école maternelle est obligatoire à partir de l'âge de 5 ans afin de préparer l'enfant à l'école élémentaire. L'enfant est scolarisé dans l'établissement correspondant à son lieu de résidence permanente ou temporaire.

L'école élémentaire et collège (de 6 à 15 ans) : cette étape de scolarisation **dure 9 ans au total**. Elle est divisée en deux cycles : 1er (années 1 à 4) et 2e (années 5 à 9). Afin de satisfaire à l'obligation scolaire, l'enfant doit être scolarisé à l'école élémentaire et au collège, dans l'établissement correspondant à son lieu de résidence au moment de sa scolarisation.

LE LYCÉE

Lycée « classique » : lycée général (qui dure de 4 à 5 ans) qui prépare à l'université.

Lycée technique : vise l'acquisition d'un métier (artisanat, gastronomie, sports) ou prépare les élèves aux études supérieures.

« Conservatoire » : école spécialisée dans l'enseignement des arts (elle dure 6 ans et accepte les élèves avant qu'ils aient terminé leurs études au collège classique).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En général, il existe deux niveaux d'enseignement supérieur : la licence (bac+3) et le master (bac+5).

Dans les établissements d'enseignement supérieur, la langue slovaque est la plus souvent utilisée.

Ici, vous trouverez toutes les informations sur les universités en Slovaquie :
www.portalvs.sk

Certaines universités proposent des parcours en langue étrangère (le plus souvent en anglais) :

À Bratislava, l'Université Comenius propose les programmes suivants en langue anglaise :

→ **Faculté de Médecine** : médecine générale, dentisterie
(www.fmed.uniba.sk/en/study/for-applicants/entrance-examination/)

→ **Faculté de Philosophie** : licence : études d'Europe centrale
(www.fphil.uniba.sk/en/studium/uchadzac-prijimacie-konanie/)

→ **Faculté de Pharmacie** : master : pharmacie
(www.fpharm.uniba.sk/en/education/admissions/)

→ **Faculté des Sciences naturelles** : licence : étude de l'environnement, biochimie (www.fns.uniba.sk/en/study/)

→ **Faculté de Médecine Jessenius, à Martin** : médecine générale
(www.jfmed.uniba.sk/en/studium/uchadzaci-prijimacie-konanie/)

→ **Faculté de Mathématique, de Physique et d'Informatique** : master en Physique du globe
(www.fmph.uniba.sk/en/admissions/)

→ **Faculté de Gestion** : licence et master
(www.fm.uniba.sk/en/studium/)

L'Université Comenius propose des cours préparatoires aux étrangers dont la langue maternelle n'est pas le slovaque. Cette formation préparatoire vise l'acquisition de la langue slovaque et des connaissances académiques de base :
www.cdv.uniba.sk/en/ilps/courses/

L'université de l'Économie à Bratislava propose des formations en relations économiques internationales, gestion économique etc.

→ **Faculté de Gestion de l'entreprise** :
– licence : économie et gestion de l'entreprise
(www.fpm.euba.sk/medzinarodne-vztahy/bachelor-s-programme/),
– master : direction générale
(www.euba.sk/studium/studijne-programy-v-cudzich-jazykoch/international-management)

→ **En français à la Faculté de Commerce** :
– master : gestion des ventes
www.obchodnafakulta.sk/en/

→ **En allemand à la Faculté d'Informatique économique** :
– master : gestion des finances internationales
www.fhi.euba.sk/en/

L'Université technique de Košice (TUKE) :
Faculté d'exploitation minière, d'écologie, de contrôle des procédés et de géotechnologie ;
Faculté de métallurgie ; Faculté d'ingénierie mécanique ; Faculté d'ingénierie électronique et d'informatique ; Faculté d'ingénierie civile ; Faculté de technologies de fabrication (à Prešov) ; Faculté d'économie ; Faculté d'arts ; Faculté d'aéronautique
www.studium.tuke.sk

S'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

→ Les candidatures sont à soumettre plusieurs mois en avance. À certaines facultés, le délai d'inscription est en février alors que le semestre ne commence qu'en septembre.

→ Il est possible que vous ayez à redoubler une année. C'est notamment le cas si vous avez besoin d'améliorer vos compétences linguistiques ou de faire reconnaître vos précédentes études. En République slovaque, il est souvent compliqué de faire reconnaître les études que vous avez faites dans un système scolaire différent comme celui de votre pays d'origine.

LE MODE DE VIE À LA SLOVAQUE

INDIVIDUALISME

Comparée à d'autres sociétés, la société slovaque (comme partout dans l'Union européenne) est une société individualiste, que ce soit en termes de travail ou d'éducation. **Contrairement à d'autres régions du monde, la vie en communauté n'est pas typique de la Slovaquie.**

Il existe tout de même des voisinages ou des associations où l'entraide sociale est présente. **Il est possible de créer des liens à travers le travail, les centres d'intérêt, le sport, la religion ou autres activités sociales.**

ÉLEVER SES ENFANTS

L'éducation des enfants est la responsabilité des parents même si l'école y participe également. Dans le cadre de cette éducation, les parents slovaques imposent souvent des règles à respecter. Pour cette raison, certains parents peuvent sembler stricts. **Les professeurs attendent aussi une certaine discipline** de la part des enfants qu'ils sont censés apprendre à la maison.

Les familles slovaques ont typiquement entre 1 et 3 enfants, ce n'est peut-être pas le cas dans votre pays d'origine. Il est également habituel de ne pas avoir d'enfant du tout.

LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE SLOVAQUE

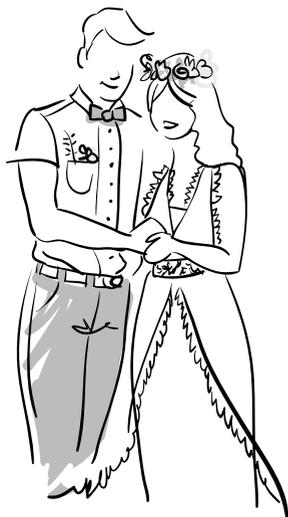
Pour les raisons spécifiées ci-dessus, il est important de connaître la langue slovaque pour pouvoir s'exprimer et se faire comprendre. La connaissance de la langue slovaque facilitera la création de vos réseaux sociaux. Même si la Slovaquie est un petit pays, la connaissance de la langue est indispensable pour votre propre sécurité et pour l'obtention de la nationalité slovaque.

LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ

En République slovaque, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Elles peuvent étudier et travailler dans le domaine de leur choix, selon leurs compétences. Il est courant que les hommes et les femmes se rencontrent dans les lieux publics.

En Slovaquie, les femmes n'ont pas besoin d'être accompagnées pour se déplacer.

On peut exprimer ses sentiments en public indépendamment de son sexe. Cela peut être sous forme de baiser ou de câlin qui ne veulent pas forcément dire que les personnes entretiennent une relation physique.



MARIAGE ET CONCUBINAGE

Le mariage est un contrat conclu entre un homme et une femme. En vertu de la loi, il est interdit de se marier avec plus d'une seule personne. Contrevenir à cette loi est passible de deux ans de prison ferme. En cas de remariage, il est obligatoire de présenter un extrait d'acte de divorce ou un certificat de décès du conjoint.

Contrairement à certains pays d'Europe, en République slovaque les mariages entre les personnes du même sexe ne sont pas autorisés.

En cas de désaccord ne pouvant pas être résolu, l'un des époux peut demander le divorce près du tribunal compétent. Selon les statistiques réalisées en 2013, 43 mariages sur 100 finissent par un divorce.¹⁾ En Slovaquie, le divorce est un cas de figure courant. En cas de divorce, le juge statue sur la garde des enfants (le cas échéant). La garde alternée est un cas de figure courant en République slovaque. Elle signifie que les parents partagent la garde de leur(s) enfant(s) après leur divorce.

Si vous envisagez de divorcer, votre avocat peut vous aider dans le cadre de ses services de conseil juridique.

La vie en concubinage est fréquente en République slovaque. Le concubinage signifie qu'un couple vit ensemble sans être marié. Les familles monoparentales (un seul parent [homme ou femme] qui élève l'enfant) sont fréquentes également. En Slovaquie, un enfant sur quatre vit dans une famille monoparentale.

En général, LES HOMMES ET LES FEMMES PARTICIPENT AUX TÂCHES MÉNAGÈRES (cuisine, nettoyage, éducation des enfants etc.) SUR LA BASE DE LEUR CONSENTEMENT MUTUEL.

En République slovaque, les personnes homosexuelles (qui éprouvent des sentiments amoureux ou entretiennent une relation amoureuse avec une personne du même sexe) ont le droit de se réunir. **C'est légal en Slovaquie.** Certains partagent la vision LGBT et d'autres non. N'empêche que tout le monde doit respecter la loi qui protège les libertés et droits individuels.

AUCUNE DÉMONSTRATION DE HAINE N'EST TOLÉRÉE ENVERS QUELQUE GROUPE QUE CE SOIT.

¹⁾ Štatistický úrad SR

GROSSESSE, CONTRACEPTION ET IVG

L'utilisation de moyens contraceptifs et l'interruption volontaire de grossesse dans des conditions réglementées sont autorisées en République slovaque. La décision relative à la prévention ou à l'interruption de grossesse est l'affaire strictement privée de chaque femme.

En Slovaquie, chaque femme va chez le gynécologue qui peut être un homme ou une femme. Les gynécologues peuvent vous conseiller quant aux méthodes de protection contre les grossesses non désirées. Il existe peu de méthodes de planning familial, qui peuvent être prescrites par un gynécologue avec votre consentement.

En vertu de la loi sur l'interruption de grossesse, l'IVG est autorisée en Slovaquie. En Slovaquie, il y a deux cas de figure d'IVG : soit pour des raisons médicales, soit à la demande de la femme jusqu'à la 12e semaine de grossesse au plus tard.

Dans le cas où vous choisissez l'avortement, contactez votre gynécologue qui vous renseignera sur les hôpitaux qui le pratiquent. Il est également possible de mener sa grossesse à terme en donnant son enfant à l'adoption (www.adopcia.sk).

Pour les femmes souhaitant garder l'anonymat, il existe plusieurs options :

ACCOUCHEMENT SOUS X

Les femmes souhaitant garder leur grossesse secrète peuvent demander « l'accouchement sous X » (de façon anonyme). La loi stipule que toute femme dont la grossesse est non intentionnelle a le droit de demander à n'importe quel hôpital de donner naissance à son enfant sous X. Ceci assure la sécurité de la mère et de l'enfant en cas de grossesse non intentionnelle. Le nouveau-né est donné à l'adoption. Du point de vue médical, mère et enfant reçoivent les soins adéquats.

Pour accoucher sous X, un formulaire doit être rempli au moment de l'admission au service de maternité. Les informations sont ensuite gardées secrètes et laissées sous pli fermé. Au service de maternité, la mère est identifiée uniquement grâce à un numéro.

LIT DE SECOURS (Hniezdo záchrany)

Si une femme donnant naissance à son bébé a de graves raisons personnelles pour garder cette naissance secrète, elle peut accoucher sans impunité dans un « lit de secours » où elle et son bébé recevront les soins adéquats immédiatement. Sur le site web : www.hniezdozachrany.sk vous trouverez la liste des communes qui disposent de « lits de secours » ainsi que des informations juridiques et des renseignements sur les couveuses pour prématuré. Cette possibilité reste une solution à envisager en dernier recours. Si une femme décide de recourir à une telle solution, il vaut toujours mieux choisir l'accouchement sous X car plus sûr.

Les solutions citées ne sont pas recommandées car l'intérêt de l'enfant est de rester auprès de sa mère dans tous les cas.

Pour plus d'informations, consultez les sites web ci-dessous :

www.health.gov.sk
www.hniezdozachrany.sk
www.adopcia.sk

Si vous ne pouvez pas tomber enceinte, il existe des solutions d'insémination artificielle ou d'adoption, par exemple :

www.gyn-fiv.sk
 ou
www.iscare.sk.



VOYAGER EN SLOVAQUIE ET À L'ÉTRANGER

En République slovaque, on utilise souvent les moyens de transport public, tels que le bus et le train, pour se déplacer. Prendre le taxi coûte beaucoup plus cher, c'est un moyen de locomotion occasionnel.

À Bratislava, vous pouvez prendre le bus ou le tramway (električka). Pour plus d'informations, consultez ce site web : www.dpb.sk. Il y a également une application Android utile : iTransit BA. Pour plus d'informations sur les moyens de transport public à Kosice, rendez-vous sur : www.dpmk.sk.

Pour voyager entre les différentes communes de la Slovaquie, vous pouvez prendre le bus ou le train. Pour plus d'informations, rendez-vous ici : www.cp.sk

Il existe également des sociétés de transport privées telles que Regiojet (www.regiojet.sk) qui exploite des lignes d'autocar et de train. La société Arriva propose des trajets longue distance en bus ou en train pour rejoindre la ville de Prague en République tchèque. (www.arriva.sk). Ces sociétés appliquent souvent des tarifs plus avantageux que les sociétés de bus ou de train classiques.

Pour plus d'informations sur les trains : www.zsr.sk. Le train permet également de relier Bratislava aux villes périphériques (Vrakuňa, Nové Mesto, Devínska Nová Ves) à partir de la gare centrale (Hlavná vlaková stanica).

Vous pouvez acheter vos billets de train directement sur ce site web : www.slovakrail.sk. C'est beaucoup plus rapide : il suffit de montrer votre billet électronique sur votre smartphone au contrôleur dans le train.

Comment partir à l'étranger ?

- En vertu de la Convention du 28 juillet 1951, vous pouvez demander un titre de voyage valable pour 2 ans à condition que vous ayez obtenu le droit d'asile. Comme c'est la République slovaque qui délivre le titre, les mêmes conditions sont applicables que pour les personnes de nationalité slovaque, à l'exception que le titre de voyage est valable uniquement dans l'espace Schengen. Pour partir ailleurs que dans l'Union européenne, vous devez répondre aux critères d'obtention d'un visa pour le pays où vous souhaitez vous rendre.
- Si vous bénéficiez de la protection subsidiaire et que vous n'avez pas de passeport, la Police des étrangers peut vous en délivrer un d'une validité d'un an. Pareillement aux bénéficiaires du droit d'asile, si vous souhaitez voyager en dehors de l'Union européenne, vous devez répondre aux critères d'obtention d'un visa pour le pays où vous souhaitez vous rendre.
- Pour voyager dans l'Union européenne, vos titre de voyage et titre de séjour (en République slovaque) suffisent.



PERMIS DE CONDUIRE

En République slovaque, vous avez le droit de vous inscrire à l'auto-école pour passer votre permis. Il est possible que votre permis de conduire ne soit pas valable en Slovaquie (en fonction du pays où vous l'avez obtenu) et que vous deviez le passer de nouveau.

En effet, seuls les permis qui ont été délivrés par un État signataire de la Convention de Vienne ou de Genève sur la circulation routière sont reconnus. Les États suivant sont signataires de la Convention, les permis et les permis internationaux délivrés par ces États sont donc valables sur le territoire slovaque. Ce sont notamment :

→ **le Cambodge, le Ghana, l'Inde, l'Iran, la Namibie, le Pakistan, le Rwanda, la Syrie, l'Ukraine et autres.**

Si vous obtenez un titre de séjour en Slovaquie, vous êtes tenu(e) de demander le remplacement de votre permis de conduire initial par un permis

de conduire slovaque. Vous pourrez le demander une fois que vous aurez obtenu la protection internationale et au moins 185 jours après l'obtention de votre titre de séjour.

185 jours après l'obtention de votre titre de séjour, vous pouvez demander le remplacement de votre permis de conduire initial dans les 60 jours au service local de police. Ces 60 jours passés, votre permis de conduire initial expire.

Si votre permis de conduire a été délivré par un État qui n'est pas signataire de la Convention de Vienne ou de Genève sur la circulation routière, vous devez vous inscrire à l'auto-école (qui est payante : autour de 600-650 €). Les cours et l'examen sont en langue slovaque, hongroise ou anglaise. Si vous réussissez votre examen, votre permis de conduire sera valable dans tous les pays de l'Union européenne.



L'ALIMENTATION ET LES SPÉCIALITÉS SLOVAQUES

Les produits de base de la cuisine slovaque sont la **pomme de terre**, le **chou** (notamment le chou fermenté), les lentilles, les **haricots (secs)**, la farine (matière première du pain), le fromage (de vache et de brebis), les **œufs**, ainsi que la **viande de poulet, de porc et de bœuf**. Les Slovaques consomment également beaucoup de poissons comme la carpe et la truite. Les fruits et légumes de saison (durant les périodes où ils poussent) sont également consommés.

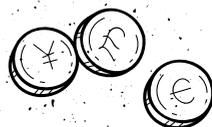
CI-DESSOUS VOUS TROUVEREZ LE PRIX APPROXIMATIF DE QUELQUES ALIMENTS DE BASE :

- ¥¥ du pain : entre 0,80 € et 1,50 €
- ¥¥ 250 g de beurre : entre 1 € et 2 €
- ¥¥ 1 l de lait : entre 0,45 € et 1 €
- ¥¥ 1 kg de viande de poulet : entre 2,50 € et 4 €
- ¥¥ 1 kg de viande de bœuf : entre 4 € et 15 € (suivant la pièce)
- ¥¥ 1 kg de viande de porc : entre 3,50 € et 7 €
- ¥¥ 1 kg de viande de veau : entre 6 € et 11 €
- ¥¥ 1 kg de fromage : entre 5,50 € et 10 €
- ¥¥ 10 œufs : entre 1,15 € et 1,60 €
- ¥¥ 1 petit pain : 0,07 €
- ¥¥ 1 kg de sucre en poudre : entre 0,75 € et 1 €
- ¥¥ 1 kg de farine : 0,59 € et 1 €
- ¥¥ 1 kg de riz : entre 1,49 € et 2,50 €

BOISSONS ET AUTRES PRODUITS DE CONSOMMATION :

- ☞ 1 l de jus : entre 0,90 € et 1,50 € (En République slovaque, « džús » désigne une boisson aromatisée aux fruits et non du pur jus. Les purs jus sont un peu plus chers, env. 2-3 € le 0,5 litre.)
- ☞ 2 l de Coca : entre 1,20 € et 1,40 €
- ☞ 1 boule de glace : 0,50 €
- ☞ 100 g de café : entre 1 € et 2 €
- ☞ bouteille/0,5 l de bière : entre 0,40 € et 1 €
- ☞ 0,5 l d'alcool à 40% : entre 3,80 € et 10 €
- ☞ cigarettes : entre 2,60 € et 3,50 €

COMMENT ÉCONOMISER ?



Astuces :

- ➔ Le riz est un produit importé en République slovaque. Chaque chaîne de supermarchés propose plusieurs types de riz mais leur prix est différent. Le riz basmati, le riz thaï ou le riz étuvé (souvent conditionnés en boîtes en carton) sont deux fois plus chers que le riz standard. Parfois, il peut être plus intéressant d'acheter en plus grande quantité dans les magasins alimentaires spécialisés, ou de profiter des promotions au supermarché.
- ➔ Il vaut mieux faire ses courses au supermarché, surtout en suivant les promotions. Pour les connaître, chaque chaîne de supermarchés (Lidl, Tesco, Kaufland, Terno etc.) a ses prospectus hebdomadaires.

LES LÉGUMES LES PLUS SOUVENT CONSOMMÉS SONT LES SUIVANTS :

AU PRINTEMPS (de mars en mai) : salade verte, épinard, asperge (à partir d'avril)

EN ÉTÉ (de juin en septembre) : courgette, aubergine, tomate, poivron, salade verte, petits pois, fraise (à partir de fin mai), framboise, cassis, myrtille, pêche, nectarine, raisin

EN AUTOMNE (de septembre en novembre) : courge

EN HIVER (de novembre en février) : chou

Toute l'année : carotte, persil, céleri, aneth, pomme de terre, oignon, ail et pomme (avec un stockage approprié, tous ces aliments se conservent pendant des mois)

Curiosité :

- Comme les fruits et légumes ne poussent pas en hiver, ceux d'été et d'automne sont conservés au sirop ou fermentés, notamment les cornichons, le chou, les pêches, les abricots etc.

Où acheter des fruits et légumes moins chers ?

- au marché local en achetant les produits de saison (ceux qui poussent au cours d'une période donnée)
- à Bratislava au marché de la rue Miletičova
- à Košice au grand marché sur la place Dominikánske námestie

Astuces :

En hiver, les produits qui ne sont pas de saison (tels que les fraises, la pastèque, les tomates etc.) sont importés et peuvent coûter deux à trois fois plus cher.

SPÉCIALITÉS SLOVAQUES

Bryndzové Halušky

(des dumplings aux pommes de terre avec du fromage de brebis « *bryndza* » et du bacon) est l'un des plats typiques de Slovaquie.



Parmi les plats maisons emblématiques, on trouve les galettes de pomme de terre « *lokše* ». Soupes aux choux, à l'ail, de lentilles, de fèves, aux divers légumes (carotte, persil, chou-fleur, petits pois etc.), et des consommés. De la soupe est servie à chaque repas.

Les gâteaux slovaques sont à base de pâte à chou ou avec garniture (*šišky*) : confiture, pavot, fromage blanc ou noix. Parmi les pâtisseries salées, on trouve les « *kapustník* » (à base de chou), les « *pagáče* » (à base de pomme de terre). Les crêpes se mangent salées ou sucrées. Il y a également les « *parené buchty* » (dumplings à la vapeur), les « *trdelník* » et les « *pirohy* ».

www.slovenskepovestikdebolotambolo.webnode.sk/typicke-jedla-pre-slovensko/



Outre les plats typiques slovaques, la cuisine internationale est également représentée : il y a des restaurants italiens qui servent des pâtes et des pizzas, des restaurants asiatiques qui servent des sushis, mais on trouve aussi des falafels, des nouilles etc., beaucoup de bistros vietnamiens et de nombreux restaurants kebab.

BOISSONS

- **Kofola** : un subtil goût de café, ressemble au Coca
- **Vinea** : boisson à base de raisins
- **Boissons chaudes** : du café (on trouve du café de type Nescafé, sinon le café de Poprad [« *Popradská káva* »] est largement consommé par les Slovaques), du thé (surtout des tisanes : menthe, thym, mélisse, camomille etc.), du vin chaud (pendant la période de Noël)
- **Žinčica** (lait de brebis)

BOISSONS ALCOOLISÉES

Une consommation modérée d'alcool est acceptée par la société slovaque. En République slovaque, il y a beaucoup de brasseries, de bars et de pubs qui servent de la bière. La consommation d'alcool est acceptée tant pour les hommes que les femmes.

DÉCHETS

Il ne faut jamais jeter ses déchets sur la voie publique. Le non-respect de cette règle est sanctionné d'une amende dont le montant est élevé.

Si possible, il faut faire le tri. C'est-à-dire : le verre, le plastique (la plupart des bouteilles d'eau sont fabriquées en plastique), le papier et le métal doivent être jetés respectivement dans les bacs dédiés.



MOYENS DE CONTACT : APPELS TÉLÉPHONIQUES, MÉDIA, INTERNET ETC.

Lorsque vous participez à une interview télévisée, vous passez à la radio ou participez à un débat public, ce que vous dites en public sera accessible à un grand nombre de Slovaques et d'étrangers.

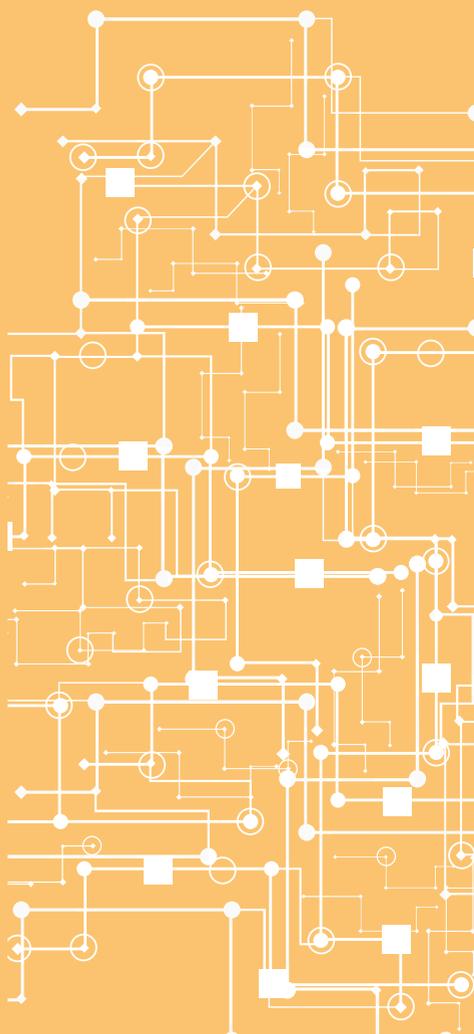
Sans votre consentement formel, la télévision, les journaux, la radio ou toute autre personne ne sont autorisés à divulguer vos informations personnelles (nom, prénom, date de naissance, photos, vidéos) d'aucune manière que ce soit. Cela constituerait la violation des droits généraux de la personne. Si vos informations personnelles sont divulguées sans votre consentement formel, vous pouvez contacter un avocat afin de remédier à la situation.

En Slovaquie, il y a beaucoup de chaînes télévisées (RTVS, Markíza, JOJ, TA3 etc.), de stations radios (RTVS, FunRadio, Expres, Europe 2 etc.) et de journaux (SME, Pravda, Hospodárske noviny). Grâce à ces médias, vous pouvez vous informer de ce qui se passe en Slovaquie et dans le monde en général tout en améliorant vos compétences en langue slovaque.

Les opérateurs mobiles en Slovaquie qui proposent des offres de carte SIM et de connexion internet :

- Slovak Telekom (www.telekom.sk)
- Orange (www.orange.sk)
- O2 (www.o2.sk)
- 4ka (www.4ka.sk) [vous pouvez acheter une carte SIM dans n'importe quel bureau de poste en Slovaquie]
- Tesco Mobile (<https://m.tescomobile.sk>)

Vous avez la possibilité de vous inscrire à un abonnement mensuel ou d'acheter une carte prépayée en rechargeant votre forfait selon votre souhait.



LOISIRS

Plusieurs organisations non gouvernementales organisent des activités (indépendamment ou en collaboration avec l'Office des migrations) visant l'intégration des migrants dans la société slovaque.

L'ONG Mareena, une association civile anciennement connue sous le nom « Who Will Help » (www.ktopomoze.sk), organise différents événements culturels pour les étrangers afin de réunir ceux qui souhaitent les aider et les connaître mieux.

Le **FESTIVAL FJÚŽŇ** (www.fjuzn.sk) organise des débats, des événements thématiques, des repas, des activités pédagogiques et créatives au sein des communautés afin d'impliquer les étrangers dans la vie sociale : www.facebook.com/festival.fjuzn.

BABINEC est une association multiculturelle ouvertes aux femmes originaires des quatre coins du monde. Elle organise des activités de loisirs créatifs (par exemple : motifs henné) pour rassembler la communauté féminine. Ces réunions ont lieu plusieurs fois par an (groupe Facebook).

L'**Institut Goethe** à Bratislava met sa bibliothèque à disposition gratuitement avec accès internet. De plus, il propose des cours de langue allemande (gratuitement).

Apprenez la langue slovaque en ligne partout et à tout moment : www.e-slovak.sk

Les **cafés des langues** permettent de rencontrer des gens de tout univers tout en améliorant vos compétences linguistiques :

Café des langues à Bratislava :
www.m.jazykovanie.com/news/jazykovakaviaren/

Café des langues à Košice :
www.jazykovakaviaren.sk/index.php

L'**Office des migrations organise de temps à autre des réunions informelles entre bénéficiaires de la protection internationale en République slovaque.**

Aux bibliothèques municipales, on peut emprunter des livres gratuitement, lire gratuitement les journaux et les magazines (locaux et internationaux). La carte est peu





chère et elle vous permet d'améliorer vos connaissances en langue slovaque tout en rencontrant de nouvelles personnes.

Vous pouvez également aller voir des **pièces de théâtre** (par exemple au Théâtre national de Slovaquie à Bratislava : www.snd.sk). Pour un aperçu de tous les théâtres et spectacles à Bratislava, rendez-vous sur : www.citylife.sk/miesta/divadla. Pour trouver des activités à Košice : www.visitkosice.eu; www.kosice.sk.

L'Orchestre philharmonique de Slovaquie (www.filharmonia.sk) ou la Radio de Slovaquie, ou encore les clubs de musique alternative (suivant vos goûts musicaux) organisent de nombreux concerts.

Il y a également de nombreux musées et expositions comme la Galerie nationale slovaque (www.sng.sk – entrée gratuite) ou le Bratislava Danubiana (www.danubiana.sk) qui présente une collection d'art moderne intéressante de Slovaquie et d'ailleurs. De plus, la maison Bibiana peut être intéressante à visiter avec des enfants (www.bibiana.sk). Le Musée national slovaque



expose des collections un peu partout en Slovaquie (www.snm.sk).

Pour vous renseigner sur les événements culturels organisés à Bratislava : www.citylife.sk, et à Košice : www.visitkosice.eu

La plupart des communes slovaques ont leur propre site internet qui relate les événements culturels et sportifs du moment. L'entrée est gratuite à de nombreux établissements.

La République slovaque regorge de châteaux, châteaux-forts

et manoirs. Certains d'entre eux valent vraiment le coup. Aux environs de Bratislava, il y a le château Červený Kameň (à environ 30 km de Bratislava) ; au Nord, le château Bojnice ; puis le château Spiš à l'Est du pays ; et beaucoup d'autres : www.hrady-zamky.sk ou www.muzeum.sk/?obj=hrad&ix=1zoznam.



Les Slovaques font souvent du **vélo** du printemps à l'automne pour explorer la nature et visiter les villages avoisinants etc.

En été, on va souvent aux **bains publics**.

En hiver, on se réchauffe aux **thermes** (par exemple : Velký Meder et Patince, près de Bratislava ; ou Bešeňová au Nord du pays ; et bien d'autres : www.kupeleslovenska.sk, www.kupele.org).

LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

Les libertés et droits fondamentaux sont garantis sur le territoire slovaque indépendamment du sexe, de la race, de la couleur de peau, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres, de l'origine nationale ou sociale, de l'appartenance à un groupe ethnique, de la propriété, du statut ou de toute autre position.

Outre les libertés et droits, la loi doit être respectée. La loi prévaut sur le droit religieux. **Le non-respect de la loi est sanctionné pouvant aller d'un simple avertissement en passant par les sanctions financières jusqu'à la prison ferme.** En République slovaque, il n'y a pas de peine de mort.

Voici la liste non exhaustive des activités interdites en Slovaque qui sont passibles de sanctions pénales :

Vol

Vous commettez un vol lorsque vous vous accaparez d'un objet (dans un magasin, par exemple) qui ne vous appartient pas ou qui appartient à quelqu'un d'autre sans que cette personne vous ait donné son consentement. Le vol est passible de 2 ans de prison ferme.

Diffamation

Il s'agit de diffamation lorsqu'on diffuse de fausses informations au sujet de quelqu'un d'autre, informations qui portent atteinte à son statut social. La diffamation est passible de 2 ans de prison ferme.

Non-dénonciation de délit

Si vous avez connaissance de toute activité illégale qui est une activité criminelle, vous êtes obligé(e) d'en parler à la police. La non-dénonciation de délit est passible de 3 ans de prison ferme.

Agression

L'agression physique est sanctionnée par la loi en fonction de la gravité des blessures causées. L'agression est passible de 2 ans de prison ferme. En cas de blessures graves, l'agression peut être sanctionnée de 10 ans de prison ferme et, si la personne décède, de 20 ans de prison ferme.

Mutilation génitale féminine

La mutilation génitale/sexuelle féminine est interdite dans tous les États membres de l'Union européenne. En République slovaque, ce genre de mutilation peut être considéré comme un crime. La personne ayant pratiqué la mutilation génitale féminine peut être condamnée à presque 10 ans de prison.

→ Les femmes ayant subi cette procédure dans le passé doivent consulter un gynécologue sans tarder.

Violence domestique

En Slovaquie, **il est interdit de maltraiter physiquement ou psychologiquement les membres de sa famille** (tels que son époux, son épouse, ses grands-parents, ses enfants). **La maltraitance physique ou psychologique peut être des mots blessants, de l'extorsion, la limitation de la liberté personnelle d'autrui, de la violence sexuelle (y compris le viol et les rapports forcés).** **La satisfaction de votre appétit sexuel nécessite absolument l'accord de votre partenaire. Si votre partenaire dit « NON » et vous ne respectez pas son choix, il ne s'agit pas de sexe MAIS DE VIOLENCE.**

Les coups, les coups de pied, les blessures, l'humiliation etc. sont tous des formes de violence.

EN RÉPUBLIQUE SLOVAQUE, LES FEMMES ONT LES MÊMES DROITS QUE LES HOMMES = hommes et femmes sont égaux.

En Slovaquie, les femmes ont tout autant droit de vivre une vie sans violence que les hommes et elles ont tout autant droit d'être protégées contre les violences (que ce soit de la violence causée par leur époux ou leur partenaire) que les hommes.

Les enfants ne doivent subir aucun châtiment corporel. Si le père blesse l'enfant et la mère en a connaissance mais ne le dénonce pas aux autorités compétentes, **des charges pénales pourront être portées contre le père et la mère qui pourront être tous les deux condamnés à la prison ferme.** De plus, la garde de l'enfant pourra leur être retirée et l'enfant pourra être placé en famille d'accueil. La violence domestique est passible de 8 ans de prison

ferme.

www.linkadeti.sk/deti/nasilie-v-rodine

Drogues (marihuana, cocaïne, méthamphétamine, LSD, haschisch, khat etc.)

En République slovaque, **il est interdit de détenir des drogues ou de participer à l'industrie des drogues de quelque manière que ce soit (vente, fabrication, trafic, importation, exportation etc.)**.

Cela comprend toutes les drogues et tous les éléments servant à leur fabrication. En fonction de votre implication et de la **quantité** de drogues, ces activités sont passibles de 3 à 10 ans de prison ferme.

Harcèlement sexuel des femmes

En République slovaque, **les hommes ne doivent pas toucher les femmes sans leur consentement indépendamment du fait que la femme plaît à l'homme ou non. Les attouchements ou les tentatives non consenties de contact physique ne sont pas tolérés par la société slovaque.**

Le comportement violent envers les femmes (toucher, essayer d'embrasser une femme sans son consentement), parce que l'on veut se rapprocher d'elles, peut être considéré comme une tentative de viol ou de harcèlement sexuel. **Ces actions sont passibles de 10 ans de prison ferme.**

Le harcèlement sexuel peut être verbal : l'utilisation intentionnelle de mots inopportuns qui évoquent ou non les rapports sexuels. Le harcèlement sexuel ne signifie pas forcément un contact physique.

Les arguments tels que : *« Elle n'aurait pas dû porter une jupe aussi courte. C'est pourquoi qu'elle est devenue une cible, c'est de sa faute. »* ne sont aucunement tolérés.

CONSEIL :

- ➔ Le flirt un peu trop poussé ou trop précipité peut être interprété comme du harcèlement ou comme une tentative de viol. **EN RÉPUBLIQUE SLOVAQUE, IL EST INACCEPTABLE DE TOUCHER UNE FEMME SANS SON CONSENTEMENT.** Le contact visuel ininterrompu pourrait être mal interprété.
- ➔ **De même, il est interdit de maltraiter les animaux.** Les slovaques sont souvent très proches de leurs animaux (un chien ou un chat peuvent être considérés comme des membres de famille, ils vivent souvent dans la maison même).

En outre, le tapage nocturne peut être considéré

comme une violation passible d'une amende (**mettre la musique fort, chanter, déplacer des meubles, prier fort etc.**).

L'outrage public à la pudeur (uriner ou se déshabiller en public), les insultes (mots insultants, remarques désobligeantes), le non-respect du Code de la route, les troubles sont tous **considérés comme des violations.**

Il peut arriver que l'on vous accuse d'un crime que vous n'avez pas commis. Vous ne connaissez pas la langue slovaque, vous ne pouvez pas expliquer ce qui s'est passé, et comme vous êtes dans un pays étranger, vous ne savez pas forcément comment réagir. Pour ces raisons, il peut arriver que l'on vous accuse, à cause de votre vulnérabilité. Vous êtes une proie facile compte tenu des barrières linguistiques et culturelles

➔ **DANS CE CAS DE FIGURE, IL EST IMPORTANT QUE VOUS SACHIEZ COMMENT VOUS PROTÉGER CAR VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE EN SLOVAQUIE.**

Si cette situation se produit, vous pouvez contacter les responsables d'intégration à l'Office des migrations. Vous trouverez ci-dessous leurs numéros de téléphone.

Responsables d'intégration :

- ➔ Martin **0908 795 468** (l'Ouest et le Centre de la Slovaquie, notamment Bratislava et ses environs)
- ➔ Laco **0907 914 058** (l'Est de la Slovaquie, notamment Košice et ses environs)

ou contactez le travailleur social qui s'occupe de vous.

- ➔ Numéro d'aide aux victimes de violences : **0850 111 321**
- ➔ Police **158**

Si vous êtes victime de vol, d'agression ou si vous êtes blessé et vous avez besoin d'aide, **essayez de rester calme et appelez le 112, ou demandez de l'aide aux passants pour qu'ils contactent les services d'urgence et la police.**

➔ **En raison de la barrière linguistique, essayez de contacter une personne qui parle votre langue et le slovaque afin de pouvoir transmettre les informations importantes aux autorités des services d'urgence. Essayez d'obtenir les coordonnées d'une telle personne pendant votre séjour au centre d'accueil. Vous**

INCIDENTS ET NUMÉROS D'URGENCE



pouvez également en parler au travailleur social qui s'occupe de vous.

Pour pouvoir joindre d'autres personnes, **achetez une carte SIM** pour votre téléphone portable. De même, il est utile d'utiliser une connexion wifi **dans les lieux publics** pour rester connecté(e).

NUMÉROS IMPORTANTS :

APPELS D'URGENCE :	112
AIDE MÉDICALE D'URGENCE :	155
POLICE :	158
POMPIERS :	150
POLICE DES ÉTRANGERS :	09610 507 01
AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES	0850 111 321
CENTRE D'INFORMATIONS DES MIGRATIONS :	+0850 211 478
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (BRATISLAVA) :	+421 (0)2 44 35 437
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (KOŠICE) :	+ 421 (0)918 682 457

AUTRES LIENS UTILES :

Églises et associations religieuses enregistrées en République slovaque :

<http://www.culture.gov.sk/registerovane-cirkvi-a-nabozenske-spolocnosti-f9.html>

La liste des églises partout en Slovaquie qui tiennent des offices catholiques :

www.dokostola.sk

Église évangélique : www.velkykostol.sk

Église orthodoxe : www.pravoslavni.sk



LEON DESIGN



